



CAMBRIOLAGES, TOUS VICTIMES ? NON TOUS CONCERNÉS ? OUI

UNE RÈGLE : LES 3 S

SÉCURISER



**Même en cas d'absence de courte durée,
je sécurise mon domicile**



SURVEILLER



Je suis attentif à mon environnement sans être intrusif

SIGNALER

24h/24h
7j/7



Je signale sans délai :

- mes absences (même pour un week-end),
- tout fait anormal



VIGILANCE

Démarchage abusif

Un démarcheur doit être déclaré en Mairie

En cas de cambriolage, je ne touche à rien et je fais le 17

